

La norme Conciliation travail-famille : une valeur ajoutée pour les entreprises - L'entreprise Assurances Pouliot & Associés obtient une certification en matière de Conciliation travail-famille (CTF)

QUÉBEC, le 9 juill. 2015 /CNW Telbec/ - La ministre de la Famille, ministre responsable des Aînés et ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation, M^{me} Francine Charbonneau, et la ministre du Tourisme, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et députée de Bellechasse, M^{me} Dominique Vien, sont heureuses d'annoncer que l'entreprise Assurances Pouliot & Associés a été certifiée niveau 2 selon la norme de Conciliation travail-famille (CTF) (BNQ 9700-820).

Consciente de la réalité familiale des membres de son personnel, Assurances Pouliot & Associés a entrepris, accompagnée d'une firme spécialisée en la matière, une démarche visant la mise en place de mesures de CTF. Effectuée avec la participation active d'employés réunis au sein d'un comité, elle a permis d'élaborer avec succès une politique de CTF. Celle-ci comporte plusieurs mesures, dont six jours de congé fractionnables pour événements familiaux, un horaire de travail flexible qui permet aux employés de partir plus tôt selon un principe d'alternance ainsi que le fractionnement des jours de vacances.

« Pour les entreprises comme Assurances Pouliot & Associés inc., la norme CTF représente un outil additionnel pour attirer et garder les gens dans leur entreprise. Je tiens à féliciter les dirigeants d'Assurances Pouliot & Associés inc. pour avoir relevé ce défi avec brio. J'espère que les autres entreprises du Québec emboîteront le pas pour mieux répondre aux besoins des familles du Québec », a déclaré la ministre Charbonneau.

« Le travail effectué par le comité de CTF d'Assurances Pouliot & Associés se démarque de façon exceptionnelle dans la région. Il est désormais reconnu et certifié par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) » a ajouté la ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, Mme Dominique Vien.

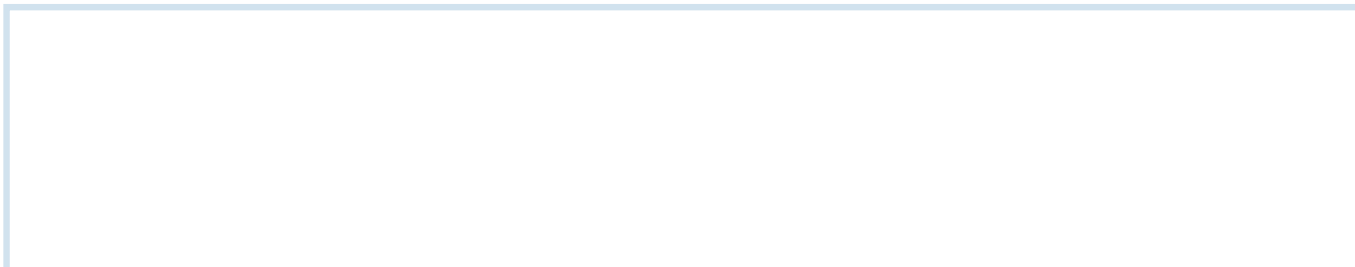
« Une des grandes priorités d'Assurances Pouliot & Associés est l'épanouissement de ses employés. Notre certification démontre notre engagement à cet égard. Nous avons mis en place des mesures favorisant la CTF et nous avons déjà planifié des activités de formation afin de demeurer constamment à l'affût des besoins de nos employés. Ainsi, nous espérons que nos employés puissent évoluer et se sentir bien tant au travail que dans leur vie familiale », a souligné le président-directeur général d'Assurances Pouliot & Associés, M. Patrice Pouliot.

« Assurances Pouliot & Associés est la première entreprise certifiée selon la norme du BNQ sur la CTF dans la belle région de Chaudière-Appalaches. Cette certification est unique au monde et reconnaît les bonnes pratiques de gestion en ressources humaines des employeurs certifiés », a mentionné Jean Rousseau, directeur principal du BNQ.

Par ailleurs, soulignons que l'entreprise Assurances Pouliot & Associés a reçu, le 2 mai dernier, le Grand Prix reconnaissance CTF à l'occasion de la soirée de clôture du 48 h Entrepreneurs, organisé par le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec en collaboration avec le ministère de la Famille. Ce prix rend hommage aux entreprises qui contribuent de manière tangible au mieux-être de leurs employés, en favorisant un meilleur équilibre de leurs responsabilités familiales et professionnelles.

Les organisations qui s'intéressent à la norme CTF (BNQ 9700-820) et à la démarche de certification peuvent s'adresser directement au BNQ ou visiter le site Web www.bnq.qc.ca. Le Ministère offre également de l'information présentée sur le site Web www.mfa.gouv.qc.ca.

Autres communiqués diffusés par Cabinet de la ministre de la Famille



© Gouvernement du Québec, 2015